

# **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du PLEIN-COEUR**

N° de la résolution  
ou annotation

## **PROVINCE DE QUÉBEC ÉCOLE DU PLEIN-CŒUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 septembre 2020 en visioconférence à 17 h 30.

### **PRÉSENCES**

Mme Jenny Tremblay, parent  
M. Pierre Avignon, parent  
M. Bruno Schuehmacher, parent  
Mme Mélanie Jolin, enseignante  
Mme Maude Samson Desrochers, enseignante  
Mme Martine Dumas, enseignante  
Mme Diane Trépanier, technicienne au service de garde  
Mme Martine Goulet, secrétaire  
Mme Michèle Laberge, parent  
M. Alexandre Malo, parent  
Mme Josiane Labonté, parent  
M. Hugues Gendron (directeur)

### **ABSENCES**

Aucune

#### **1. SALUTATIONS ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

M. Hugues Gendron ouvre la séance après vérification du quorum. M. Hugues souhaite la bienvenue à tous les membres. Chacun se présente à son tour.

#### **2. QUESTIONS DU PUBLIC**

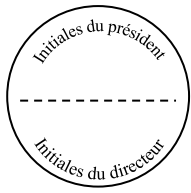
Aucune.

#### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Jennie Tremblay, appuyé par Michèle Laberge et résolu :

**QUE** l'ordre du jour du 22 septembre 2020 soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point suivant : Campagne de financement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



CÉ 20/21 –  
002

CÉ 20/21 –  
003

#### 4. ÉLECTION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il est proposé par Alexandre Malo, appuyé par Jenny Tremblay et résolu :

**QUE** le président soit Bruno Schuehmacher pour une durée d'un an. Bruno accepte. M. Alexandre Malo accepte d'être substitué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5. NOMINATION DES SECRÉTAIRES POUR L'ANNÉE

Madame Martine Goulet se propose pour assumer le rôle de secrétaire du CÉ.

#### 6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JUIN 2020

Il est proposé par Bruno Schuehmacher, appuyé par Jenny Tremblay et résolu :

**QUE** le procès-verbal du 16 juin 2020 soit adopté avec la correction suivante : modifié Michelle pour Michèle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 7. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL 16 juin 2020

##### d) *Membre du CÉ*

Il y a un poste vacant au professionnel.

##### f) *Budget*

Il y avait une inquiétude de bilan financier déficitaire pour l'exercice 2019-2020. Le service de garde a été moins achalandé au retour du confinement. Il y a eu moins d'entrées d'argent. Par contre, les dépenses ont été moindres. Au final, le budget a été excédentaire. Des dépenses ont été attribuées au compte centralisé pour la COVID.

##### i) *Grand défi Desjardins*

Remis cette année.

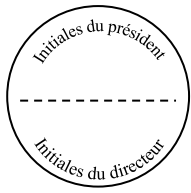
##### j) *Photographie scolaire*

La prise de photo a eu lieu lundi dernier avec Studio la pomme verte.

La fête de l'OPP a eu lieu, une haie d'honneur a été faite.

#### 8. COURRIER

Aucun



CÉ 20/21 -  
004

CÉ 20-21-  
005

## 9. OPP

Il y a beaucoup d'activités en préparation. Encore cette année, il est difficile de garder la motivation chez nos bénévoles. Nous avons besoin de plus de bénévoles. C'est un problème récurrent.

## 10. TRAVAUX DU CÉ

- a) Règles de régie interne du CÉ : le document n'a pas été modifié depuis l'an passé.

Il est proposé par Bruno, appuyé par Josiane et résolu :

**QUE** ce document soit adopté tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) Calendrier des rencontres du CÉ : Le calendrier est présenté par Hugues. Il compte une rencontre de moins que l'an dernier avec le retrait de celle de mai.
- c) Communauté : Il reste 2 postes à combler. On demande s'il est possible de réfléchir à d'éventuels candidats qui seraient un avantage pour des projets à venir à l'école. Bruno va communiquer avec quelques personnes susceptibles d'être intéressées. On a proposé Cathy Vanier. Une liste sera faite par Bruno.
- d) Dénonciation d'intérêts : Les membres du CÉ devront signer la lettre de dénonciation d'intérêts en passant éventuellement au secrétariat, ou par courriel.
- e) Budget de fonctionnement du CÉ : 280 \$ au total.

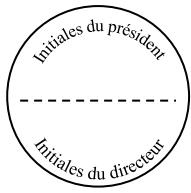
Il est proposé par Martine Dumas, appuyé par Jennie Tremblay et résolu :

**QUE** les membres du CÉ puissent réclamer de frais de garde et de déplacement par rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) Début d'année scolaire et COVID : Entrée scolaire particulière. Nous n'avons pas fait d'activité d'accueil due aux contraintes. Nous avons aménagé la cour d'école en zones de jeux. Les élèves ont accès à chacune des zones par groupe et par jour. Les élèves de première année sont toujours dans la même zone. Les élèves sortent toujours par la porte assignée. Ils rentrent au fur et à mesure.

Le midi, nous avons 3 vagues de présences à la cafétéria. La circulation n'est pas simple. Les élèves ont 20 minutes pour manger. On ne mange pas dans les classes. La raison est à cause de la conciergerie.



Nous n'avons pas de locaux de libres. Le personnel doit manger dans leur local. Le local du personnel permet 3 à 4 personnes pour dîner.

Les activités parascolaires : pas de démarrage pour le moment. À suivre pour la mi-octobre.

Un lien internet a été envoyé aux parents pour faire l'autodiagnostic des symptômes de leur enfant.

Nous avons des ordinateurs prêts en cas d'enseignement à distance. Il n'y aura pas un ordinateur par élèves. Les élèves qui n'ont pas accès à l'internet, ils auront des clés USB pour la connexion ou ultimement recevront un envoi en format papier.

En cas de situation de contamination, nous suivrons les règles de la santé publique.

g) Sorties scolaires : Les maternelles

- Endroit : Citrouille enchantée, Ste-Clothilde.
- Le coût de l'activité est 476\$
- Date : 2 octobre

Il est proposé par Josianne, appuyé par Michèle et résolu :

**QUE** la proposition d'activité soit acceptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

h) Règles relatives à la publicité : Documents des règles. La publicité doit avoir un lien avec l'école. Ce doit être un organisme à but non lucratif. Il est possible d'afficher l'annonce dans l'école, mais aucun courriel ne sera envoyé aux parents.

La caisse scolaire se poursuit cette année.

Il est proposé par Jennie, appuyé par Alexandra et résolu :

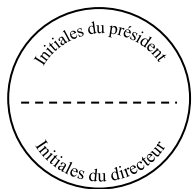
**QUE** la proposition de poursuivre la caisse scolaire soit acceptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

i) Concessionnaire alimentaire – comité : suite à l'idée de l'an passé. Faire un comité avec la présence d'un parent pour faire valoir les besoins rattachés à la cafétéria. Identifier les critères. Faire quelques rencontres pour le choix de la concession alimentaire. Consultation au CE. Josianne sera dans le comité.

CÉ 20/21 –  
006

CÉ 20/21-  
007



## **11. RAPPORT DE LA PERSONNE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE SERVICES SCOLAIRE**

À la dernière séance extraordinaire, on a présenté un projet d'une école alternative implanté à Magog. Ce projet est appuyé par la Centre des Services :

- Petite école (60 élèves)
- Bassin Magog
- Modèle du pays scandinave.
- Début dans un an
- Pas adéquat pour tous les élèves

### **Dernière rencontre du comité de parents : Points discutés**

- Retour en septembre
- Problématique du transport scolaire
- Plan d'urgence
- Les frais de photocopies
- Crédit COVID
- Décrochage scolaire

## **12. RAPPORT DES PARENTS**

- Demande de modifier les procures
- La classe extérieure accessible

## **13. RAPPORT DE LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE**

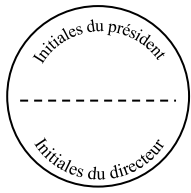
- 9 septembre : jeux gonflables
- 21 septembre : Club fête, jeux
- 9 octobre : Parc Gouin- nature et bricolage en PM.

## **14. RAPPORT DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNANTES**

- Retour à l'école, les élèves s'adaptent
- Les collègues plutôt isolés
- Les notions d'apprentissage sont lentes
- Pas de ressources supplémentaires
- Aide aux devoirs : en place, du personnel intéressé
- Orthopédagogie : 2-3 élèves par groupe pas possible à cause de la COVID.

## **15. RAPPORT DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

Aucun



## 16. RAPPORT DE LA DIRECTION

Hugues mentionne l'expression suivante : « Le train est parti »

## 17. AFFAIRES NOUVELLES : CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Recettes en pot :

- Achat en ligne
- Livraison à la maison
- Distribution facile
- Argent géré par l'école
- Permits de ramasser des fonds pour les sorties scolaires
- Questionnement sur la façon de diriger les fonds pour bonifier tous les élèves
- Respecter la nature des dépenses.
- L'OPP est supporté avec la campagne de financement.

Il est proposé par Alexandre, appuyé par Bruno et résolu :

**QUE** recette en pots sera la prochaine campagne de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Diane Trépanier, appuyé par Alexandre et résolu :

**QUE** la séance soit levée à 19 h 22.

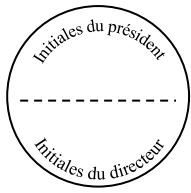
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ 20/21-  
008

CÉ20/21-  
009

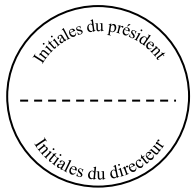
\_\_\_\_\_  
Paul-Émile Schuehmacher, président

\_\_\_\_\_  
Hugues Gendron, directeur



Two vertical lines defining a narrow column.

A single vertical line defining a narrow column.



Two vertical lines forming a narrow column.

A single vertical line.



